



ᓄᓇᓂᓪ ᓄᓇᓂᓪᓂᓪᓂᓪ  
**Nunavut Maligaliurvia**  
**Legislative Assembly of Nunavut**  
**Assemblée législative du Nunavut**

## *COMMUNIQUÉ*

### **Expression d'unité sur les priorités fondamentales du mandat lors d'une session historique du caucus**

**CAMBRIDGE BAY, Nunavut (le 13 décembre 2021)** – Le caucus des députés de l'Assemblée législative a conclu avec succès le 10 décembre 2021 sa session de planification stratégique.

« La session de planification de notre caucus a commencé par un dialogue historique entre les députés de l'Assemblée législative et les dirigeants de la Nunavut Tunngavik Incorporated et de toutes les organisations inuites régionales », a déclaré le premier ministre P.J. Akeegok. « Nous sommes déterminés à établir une relation renouvelée et dynamisée basée sur le respect mutuel et un engagement commun à prendre des mesures pour réaliser des améliorations collaboratives significatives dans des domaines essentiels comme le logement. »

Le caucus a identifié cinq priorités fondamentales à inclure dans l'énoncé de mandat officiel du nouveau gouvernement :

- Mise en œuvre d'une stratégie globale de soins pour les aînés;
- Réinvestissement en éducation;
- Renforcement des services de santé, de santé mentale et de lutte contre la toxicomanie;
- Élargissement du continuum du logement;
- Diversification de l'économie.

L'énoncé de mandat sera déposé à la Chambre par le premier ministre Akeegok en mars lorsque le discours d'ouverture de la commissaire sera prononcé à l'ouverture de la 2<sup>e</sup> session de la 6<sup>e</sup> Assemblée législative.

Le Conseil exécutif se réunira de nouveau au début de janvier 2022 pour discuter de mesures concrètes et particulières associées aux thèmes identifiés pour le mandat. Cette ébauche sera partagée avec l'ensemble du caucus à la fin de janvier et avec la Nunavut Tunngavik Inc. au début février avant d'achever la version définitive.

« Mes collègues et moi attendons avec impatience le dépôt de l'énoncé de mandat du nouveau gouvernement qui guidera la mise en œuvre de notre vision commune pour le territoire tout au long du processus budgétaire et législatif », a déclaré le président du caucus des députés ordinaires et député d'Aivilik, Solomon Malliki.

Les députés ont également confirmé qu'une commission de délimitation des circonscriptions électorales sera établie en 2022 conformément aux dispositions de la *Loi électorale du Nunavut*. « L'Assemblée législative lancera un appel public à candidatures pour siéger à la Commission », a déclaré le président Tony Akoak.

Pendant leur séjour dans la collectivité, les députés ont été officiellement accueillis par la vice-première ministre et députée de Cambridge Bay, Pamela Hakongak Gross. Les députés ont participé à un certain nombre d'événements, notamment l'ouverture du nouveau campus de Kitikmeot du Collège de l'Arctique du Nunavut, l'ouverture du refuge pour femmes Arnat Qimavik et des visites de sites au Centre de soins continus de Cambridge Bay et à la Station de recherche canadienne dans l'Extrême-Arctique.

Les travaux de la 1<sup>re</sup> session de la 6<sup>e</sup> Assemblée législative reprennent le 21 février 2022.

-30-

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter :

John Quirke  
Greffier de l'Assemblée législative  
Courriel : [LegInfo@assembly.nu.ca](mailto:LegInfo@assembly.nu.ca)

Sima Sahar Zerehi  
Attachée de presse, Bureau du premier ministre  
Courriel : [szerehi6@gov.nu.ca](mailto:szerehi6@gov.nu.ca)